

## UN MODÈLE DE GOUVERNANCE POST DÉSASTRE LA GESTION DES RÉFUGIÉS DU 12 JANVIER 2010 À SAINT MARC

Les 23 et 28 janvier 2010, une équipe du projet "Limyè ak Oganizasyon pou Kolektivite yo Ale Lwen" (LOKAL), financé par l'USAID, s'est rendue dans la ville de Saint Marc pour rencontrer le Conseil communal et évaluer avec lui la situation créée par le tremblement de terre du 12 janvier 2010. Les informations qui circulaient faisaient croire qu'un flux de sinistrés se répandait sur des villes qui, comme Saint Marc, ne sont pas directement touchées. Il s'agissait d'avoir un panorama de la situation post 12 janvier 2010 et surtout de s'informer sur les mesures prises par les autorités municipales et les autres institutions sur place, en vue de faire face aux nouveaux défis. Cet exercice se situe dans l'effort de réflexion et d'investigations entrepris par LOKAL pour adapter ses activités d'appui aux collectivités territoriales à la nouvelle situation créée par ce terrible fléau.

Nous avons rencontré à deux reprises le maire de Saint Marc, Monsieur Baunars Charles, assisté d'une demi-douzaine de cadres municipaux parmi lesquels, l'administrateur, Monsieur Barnel Archedou et Monsieur Madéus Milcent, le responsable de la Communication. À notre seconde visite, nous avons rencontré aussi Mme Gérarda Élysée, la responsable de la protection civile de l'Artibonite avec laquelle nous avons eu une intéressante conversation. Ces deux premières visites nous ont permis d'avoir un tableau assez précis de la situation et des efforts entrepris.

À un moment où se pose le problème de la collaboration entre autorités publiques, organismes internationaux et ONG dans la gestion de l'aide humanitaire, la gouvernance de la crise post 12 janvier 2010 par la communauté de Saint Marc, apparaît comme un modèle à encourager, à fortifier et à promouvoir.

### Saint Marc Ville d'accueil

Durant ces dernières années, Saint Marc a développé les capacités et les pratiques d'une ville d'accueil, suite aux cyclones qui ont frappé le Département de l'Artibonite, notamment en 2004 (Jeanne) et 2008 (Les 4 cyclones). En effet, c'est vers cette ville qu'à chaque occasion, une bonne partie des populations sinistrées des Gonaïves s'est tournée pour y trouver refuge. C'est ainsi que le Comité communal de Gestion de Risques et Désastres, dont le maire assure la présidence, intègre les principales institutions intervenant dans la santé, la sécurité, la sécurité alimentaire et l'accueil des sinistrés. Ce comité a un certain rodage qui explique que dès la soirée du 12 janvier, Saint Marc était déjà mobilisé dans l'accueil des réfugiés de la zone métropolitaine. Les familles ont généreusement reçu sous leur toit beaucoup de parents, d'amis et personnes de leurs connaissances.

C'est principalement cet atout qui a permis jusqu'à présent à cette communauté de nourrir ces nouvelles bouches sans qu'aucun approvisionnement du gouvernement ou provenant de la mobilisation internationale ne soit arrivé à Saint Marc, jusqu'au moment de ces visites. Néanmoins, les prix des produits alimentaires ont commencé dangereusement à augmenter et encore plus menaçante est le risque d'une pénurie.

### Gouvernance de la crise

Depuis quelques années fonctionne un Comité communal de la protection civile composé des institutions et secteurs suivants : La mairie, la Vice Délégation, l'Unité Communautaire de Santé (UCS), la Direction Départementale du MTPTC, la PNH, le SNEP, la Chambre de Commerce, la Ligue des Pasteurs, un représentant des Casecs et un membre de la presse désigné par des pair. Le maire principal en est le président. Un jour avant l'évènement le comité de protection civile avait une réunion de préparation de la saison cyclonique et depuis, il se réunit quasi quotidiennement.

Dès le 13 janvier 2010, la Mairie de Saint Marc, associé à la Vice Délégation et la Minustah, a adressé un message à la population pour donner des consignes précis, notamment aux stations de radios, aux secouristes, aux élèves, aux inspecteurs de l'Éducation nationale et aux agents de la PNH. Un autre communiqué invitait la population à garder son calme et à attendre les informations officielles.

Un Comité de crise formé de CHF, OIM, ACTED, Zanmi Lasante, Fondation Esther Boucicaut, a été créé pour seconder les efforts du maire et du Comité Communal de Protection Civile.

Plusieurs sous commissions ont également été créées.

- **Commission santé** : Programme d'Appui à la Lutte contre les IST en Haiti (PALIH), Hôpital de Saint Marc, FEBS, Croix Rouge, RSCH, Zanmi Lasante et Mairie de Saint Marc

- **Commission Hébergement** : Jeunesse en Mission, ACTED, Comité Communal de Protection Civile, OIM, Mairie et Vice Délégué
- **Commission logistique** : OIM, CHF, MTPTC, Mairie, Jeunesse en Mission, EDH
- **Commission Sécurité** : PNH, UNPOL, Minustah, Scouts d’Haiti, Mairie, Vice Délégué.

Ces sous commissions n’ont pas chômé et les résultats le prouvent.

## Soins de santé

Plus de 10.000 personnes fuyant la capitale auraient reçu des soins de santé, en majorité à l’Hôpital de Saint Marc, mais également à l’hôpital de Pierre Payen, le Dispensaire de Charrette, le dispensaire de Montrouis, le Centre de santé de Bergirac, et dans des cliniques privées qui se sont solidairement mis à leurs services.

Les stocks de médicaments des hôpitaux et ceux mis à leur disposition par Zanmi Lasante, PALIH, AVEDH, les médecins et pharmaciens de la ville ont permis de faire face à cette situation d’urgence. Les patients sont nourris grâce à l’approvisionnement en aliments de base de PAM, à l’aide complémentaire de PALIH et à la solidarité citoyenne.

Malheureusement beaucoup de blessés graves sont morts. La mairie a dû enterrer plus de 300 dont les parents ne s’étaient pas manifestés. On n’a pas pu identifier leur lieu d’origine.

## Abris provisoires et Centre d’hébergement

Saint Marc auraient reçu depuis de 12 janvier, plus de 40.000 personnes ayant quitté la Capitale et qui sont actuellement logés dans les familles, des églises, des écoles, un Hôtel et enfin des centres d’hébergement. Certains dorment dans les rues. Le chiffre de 40.000 avancé, se base sur un comptage des passagers utilisant divers moyens de transport terrestres,<sup>1</sup> effectué le jeudi 14 janvier 2010. Ce comptage aurait indiqué l’arrivée de plus de 10.000 personnes, ce jour là. Une extrapolation sur la période et en fonction des pics et du ralentissement progressif du flux, a permis d’arriver à cette approximation. Le Comité Communal de Protection Civile est en train d’enregistrer tous ces déplacés et les statistiques exactes seront bientôt disponibles.

En attendant, le Comité estime à 60% le nombre de migrants non originaires de Saint Marc. La majeure partie d’entre eux, soit 80% serait reçue dans les familles. Les 20% restant sont répartis entre les hôpitaux, les centres d’hébergements ou sont des sans-logis.

Les institutions qui assurent collectivement la prise en charge de ces centres sont : le Comité communal de Protection civile, le PAM, Jeunesse en Mission, Mission House of Freedom Center et PALIH. La Protection civile en assure la supervision, le PAM fournit les produits alimentaires de base et PALIH donne l’argent pour l’achat des condiments et autres produits complémentaires. Mission House fournit la nourriture à l’École nationale de Pivert et à l’Hôtel Maguana. La situation sanitaire est acceptable. On a au moins deux bouches de latrines par sexes et par centre.

## Approvisionnement alimentaire

Bien qu’aucun envoi de nourriture provenant de la mobilisation internationale autour du 12 janvier 2010, ne soit encore arrivé à Saint Marc, tous les réfugiés ont pu être alimentés. Le Comité de crise a tiré profit de l’existence de 12 tonnes de produits alimentaires du PAM. Les réquisitions de nourriture sont signées par le maire en tant que président du Comité de protection Civile, elles sont approuvées par le Directeur de l’Hôpital et le Vice Délégué et les produits sont livrés par la Minustah qui gère le stock. En plus de cet effort, les organisations de la société civile et les membres de la population ont fait preuve d’une solidarité exemplaire en partageant leurs réserves avec les nouveaux arrivés. Voici une stratégie à promouvoir à tous les niveaux : l’entraide mutuelle et la solidarité avant de penser à l’aide internationale.

## Éducation

Le Comité communal de protection civile se propose de rencontrer les inspecteurs de l’Éducation nationale et les associations d’enseignants pour relancer les activités scolaires le plus vite que possible et organiser une offre extraordinaire au bénéfice des nombreux jeunes qui font partie des déplacés du 12 janvier. Dans cette dernière perspective, plusieurs mesures sont envisagées :

- La création de vacances supplémentaires dans les établissements ou la possibilité existe
- La création d’un centre scolaire spécial sur 1 carreau de terre à Jeanton 1, dans la 2<sup>ème</sup> Section de Saint Marc.

---

<sup>1</sup> Le moyen le plus utilisé est le transport en commun. La mairie en collaboration avec le syndicat de chauffeurs du Bas-Artibonite avaient également mis en place une navette entre Port-au-Prince et Saint Marc.

Ce centre provisoire utilisera des tentes et tentera de recruter parmi les professionnels et universitaires ayant fuit la zone métropolitaine pour se réfugier à Saint Marc. À Cet effet, Jeunesse en Mouvement a promis 130 tentes qui seront livrés à la date du 10 février 2010. L'Association des Haïtiens Vivant à l'Étranger pour le Développement (AHVED) aurait promis d'autres tentes. Le comité se propose de calculer le coût (unitaire) de la formation par apprenant et de chercher des sponsors désireux d'aider à financer l'opération. La ville de Savannah avec qui Saint Marc est jumelée aurait promis de fournir du matériel scolaire, des uniformes et des chaussures pour les jeunes.

## Sécurité

La sous commission de sécurité a pu s'assurer de la présence de policiers devant les coopératives, les banques, les stations d'essence et les magasins et le maire a invité leurs propriétaires ou leurs gérants à ouvrir leurs portes. C'est ainsi que sauf pour les banques, les activités ont repris à Saint Marc dès le jeudi 14 janvier 2010.

## Inquiétudes et perspectives

Le maire a exprimé quelques inquiétudes sur les points suivants :

1. La sécurité :

Avec la présence possible parmi les réfugiés de délinquants échappés des prisons de Port-au-Prince et si la mairie n'arrive pas à gérer ce surplus de population, la situation sécuritaire peut se détériorer rapidement. La mairie souhaite recevoir un appui pour garder le contrôle de la situation.

2. Hausse des prix des produits alimentaires :

Une hausse est déjà enregistrée. Si la nourriture promise par l'aide internationale tarde à être distribuée, la situation risque de s'aggraver. En plus des produits de base, riz, pois, huile, maïs, farine, etc., il faut un peu d'argent pour les condiments et l'énergie de cuisson.

La mairie pense que c'est mieux de distribuer des produits de traitement des eaux tels que l'eau de Javel (chlorox ou Jif) et faire l'éducation de la population, plutôt que donner des bouteilles d'eau, ce qui est plus coûteux, prend du temps et crée de la pollution.

3. Problème de logement :

Les sinistrés doivent passer des abris de fortune à des abris provisoires plus ou moins organisés. Certains réfugiés disent ne plus vouloir retourner à Port-au-Prince. Saint Marc a la possibilité d'accueillir un nombre important de migrants si les conditions sont réunies.

Selon le maire, plus de 250 Km<sup>2</sup> de terres seraient disponibles à Dessouliers, dans la 5<sup>ème</sup> Section de Saint Marc, des deux cotés de la route Nationale No 1, en allant vers le Nord. La majeure partie de ces terres appartiendrait à l'État. Il y avait déjà un projet d'abri pour 2.500 personnes qui devait se réaliser dans ce périmètre. La mairie a aussi un projet de marché pour désengorger celui du centre ville. En plus, certains services commerciaux commencent à s'y installer. Une partie de ces terres vient de bénéficier d'un système d'irrigation et sont propice à un développement agricole.

La mairie a également localisé une portion de terrain à Portail Guêpes, derrière le Lycée de Saint Marc. Ces deux zones peuvent dans un premier temps servir pour l'organisation de campements provisoires dans le but de libérer les espaces occupés par les centres d'hébergement. Dans un second temps, Dessouliers peut se développer comme zone d'extension de la ville de Saint Marc. La mairie considère ce volet comme étant le domaine où elle aurait besoin d'un appui technique, le plus tôt que possible.

## Attente des Saint Marcois vis-à-vis du gouvernement

- Profiter de cette circonstance bien que douloureuse pour entamer pour un vrai le processus de la décentralisation ainsi que le désengorgement de la capitale
- Faire preuve de plus de diligence dans ses interventions
- Transférer aux mairies concernées une partie des fonds prévus dans le budget national pour la gestion des risques et désastres<sup>2</sup>
- Établir une structure spéciale pour le contrôle des transactions et des opérations à effectuer dans cette période d'urgence
- Aider les mairies à trouver une assistance technique appropriée aux nouveaux défis auxquels elles font face

---

<sup>2</sup> Plus de 3 milliards de gourdes sont inscrits dans le budget national mais on peut se questionner sur l'état des réserves financières de l'État, au lendemain de ce séisme.